



## Règlement intérieur

Comme dans toute communauté organisée, la souscription d'une licence à l'USJA Carquefou Football implique le respect des règles de fonctionnement mises en place pour y assurer la vie collective.

**Le joueur, ainsi que ses parents s'il est mineur, s'engagent à respecter les règles fixées dans le projet éducatif du Club.**

### Assiduité et ponctualité

Tout licencié doit participer assidûment aux entraînements, matchs et tournois sauf excuse valable. Les jours et heures d'entraînement pour chaque catégorie sont communiqués en début de saison. La ponctualité et l'assiduité pourront être prises en considération pour le renouvellement de la licence la saison suivante.

Les convocations sont envoyées par e-mail et le joueur ou parent doit impérativement confirmer sa présence ou non.

L'éducateur sera prévenu avant le jeudi soir d'une indisponibilité imprévue d'un licencié.

### Responsabilité

Les parents des joueurs mineurs devront s'assurer de la présence d'un encadrement lors des entraînements. La responsabilité du Club est limitée aux créneaux horaires d'entraînement réellement effectués. En cas d'annulation d'entraînement, une information sera donnée lors des matchs ou entraînements ou affichée sur le site du club.

### Respect

Une attitude correcte en toute circonstance est exigée notamment dans les vestiaires avant ou après l'entraînement et avant ou après un match. Cela vaut également pour le comportement sur le terrain où le non-respect de l'arbitre et de l'adversaire, quelles que soient les circonstances, ne saurait être toléré ; en particulier, les paroles déplacées ne peuvent être acceptées.

Le respect des adversaires, éducateurs ou arbitres, c'est sur le terrain, mais également en dehors, y compris sur Internet. Attention, vous pouvez être sanctionné en cas de propos insultants sur Internet. De plus, un contenu mis en ligne une fois, y restera pour toujours. Il n'est jamais vraiment possible de savoir qui a vu ce contenu, comment il a été interprété ou de quelle manière il peut être réutilisé.

### Acceptation des choix de l'éducateur

L'entraînement de chaque catégorie s'effectue sous la responsabilité des éducateurs. **Le licencié doit lui faciliter la tâche par un esprit constructif d'aide et de respect de l'individu. Le licencié accepte également le principe de la concurrence et les décisions de l'éducateur.**

**Le licencié doit accepter de jouer dans l'équipe dans laquelle il est convoqué.**

### Transport

Le transport des jeunes joueurs est assuré par les parents.

### Détections et sélections

Le licencié ne participera à un tournoi ou une détection qu'avec l'accord express du Club et en avisant son éducateur.

Tout joueur retenu pour un stage, un match de préparation ou de sélection est tenu de répondre aux convocations qui lui sont adressées par l'intermédiaire du Club et d'observer les directives qui lui sont données (article 175 du C.H.5. des règlements généraux de la Fédération Française de Football).

### Vie du Club

Chaque adhérent se doit de participer à l'Assemblée Générale. Les jeunes licenciés se feront accompagner de leurs parents.

En matière de discipline et d'éthique, les cas seront traités en Commission, qui a pour but de faire respecter ce règlement. A cet effet, cette commission est seule responsable des sanctions à prendre, après avis de l'entraîneur ou éducateur concerné. Ses décisions sont, avant tout, constructives et non répressives dans le respect de la personnalité de chaque individu.

**Anthony RETIÈRE –Président**

Fait à Carquefou, le / /2017

Le joueur/La joueuse (NOM Prénom)

Si mineur, Le responsable légal (NOM Prénom)

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »